



**GÉREZ LIBREMENT
VOTRE MAGASIN BIO !**

ACCORD-BIO.FR

Son histoire

25 ans d'engagement pour les magasins bio indépendants



Accord Bio est une association loi 1901 née d'un même constat : le commerce bio doit rester libre, humain et proche de ses valeurs fondatrices.

À la fin des années 1990, entre la pression des grandes enseignes et la course aux volumes, une poignée de magasins amis du sud-ouest ont choisi d'unir leurs forces, tout en préservant leur indépendance. Ils se sont alors regroupés autrement, dans un esprit d'entraide, de liberté et de proximité, pour créer une association de magasins bio indépendants qui partagent les mêmes valeurs : la liberté d'entreprendre, la transparence et la solidarité.

Grâce à ces quelques commerçants passionnés, Accord Bio voit le jour en 2000, avec pour objectif de proposer au plus grand nombre du vrai bio, à prix justes, tout en restant proches des producteurs et des consommateurs.

Plus de deux décennies plus tard, cette initiative visionnaire est devenue le premier réseau de magasins bio indépendants de France.



Son fonctionnement repose sur un modèle participatif et solidaire, où chaque magasin conserve sa liberté totale d'enseigne, de gamme et de politique commerciale, tout en bénéficiant des avantages d'un réseau puissant :

- Conditions négociées auprès de 190 fournisseurs et grossistes bio ;
- Remises mutualisées sur les produits, le mobilier, les assurances et les services ;
- Aucun produit imposé, aucune marque distributeur, pour préserver la diversité du bio ;
- Une adhésion accessible (600 € HT/an), la plus basse du secteur.

Un bio vivant, libre et engagé

Chez Accord Bio, pas de centrale d'achats ni de produits imposés. Chaque magasin reste libre de choisir ses fournisseurs, de travailler avec les producteurs locaux et de créer une offre qui correspond à sa région.

En d'autres termes, quand vous poussez la porte d'un magasin Accord Bio, vous entrez dans un lieu unique, où le gérant connaît ses producteurs, où les conseils sont personnalisés et où les prix sont justes pour tous, du champ à l'assiette.

Résultats : des producteurs rémunérés équitablement, des marques engagées soutenues, et des produits bio accessibles et de qualité à la disposition des consommateurs.

Des magasins de proximité indépendants et solidaires

Chez Accord Bio, c'est un réseau d'indépendants unis, où chaque magasin garde son identité, son ambiance et ses marques préférées, mais où tous partagent la même envie : faire du bio autrement.

Les adhérents s'entraident, échangent leurs bonnes pratiques et mutualisent leurs achats pour obtenir de meilleurs tarifs (tout en conservant leur indépendance totale).

Ce sont des entrepreneurs passionnés, souvent installés depuis longtemps dans leur région, qui ont à cœur de créer du lien et de faire vivre le commerce de proximité en privilégiant les circuits courts et les produits de leur territoire.



**En 2025, Accord Bio a généré 235 M€ (2025)
Aujourd'hui, le groupement compte plus de 270 magasins adhérents.**



Les grandes dates



Une force collective fondée sur l'humain

L'un des piliers d'Accord Bio est sa relation directe entre les magasins et les fournisseurs. Pas de plateforme de stockage ni d'intermédiaire : les produits sont livrés directement en magasin, réduisant les coûts logistiques et renforçant le lien humain.

Grâce à la mutualisation des achats et à une structure légère, les adhérents peuvent proposer des prix attractifs, tout en maintenant des marges équitables.

Accord Bio, c'est la preuve qu'un autre commerce est possible :

- Sans dépendre de la grande distribution,
- Sans uniformisation des offres,
- Et sans perdre la richesse du lien humain.



25 ans d'engagement au service du bio authentique

En 2025, Accord Bio fête ses 25 ans d'existence ! L'association comptait à fin décembre plus de 260 magasins, plus de 1 200 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 235 millions d'euros.

Et l'histoire n'est pas finie : l'objectif est d'atteindre 300 magasins d'ici 2026, toujours dans le même esprit de liberté, de proximité et de solidarité.

En résumé, choisir un magasin

Accord Bio, c'est :

- Soutenir les producteurs locaux,
- Encourager le commerce de proximité,
- Défendre un bio exigeant, éthique et accessible
- Et faire vivre des indépendants passionnés, partout en France.

ACCORD BIO FONCTIONNE SOUS FORME ASSOCIATIVE (LOI 1901) ET APPARTIENT À SES MEMBRES.

Le siège est animé par Max Cois (Directeur général), Delphine Galera (Acheteuse), Laurence Barreau (Assistante de direction) et Anissa Nebel (Assistante communication), sous la Présidence d'Éric Natali.

Le conseil d'administration, élu par les adhérents, compte 13 membres.

Le bureau est élu pour 3 ans : il définit les grandes orientations.

Des commissions de réflexion (communication, relations fournisseurs, adhésion) réunissent régulièrement les gérants de magasins pour garantir l'unité des décisions.

2000

- Création de l'association par une douzaine de magasins du sud-ouest souhaitant évoluer dans un cadre moins contraignant qu'une grande enseigne bio.
- Développement de l'association sur l'ensemble du territoire national.

2009

- Cap du 100^e adhérent.

2020

- Accord Bio fête ses 20 ans.

2022

- Nouvelle équipe dirigeante et élargissement de l'équipe au siège.
- Mise en place des réunions régionales, qui renforcent le lien essentiel entre gérants de magasins.
- Adhésion au programme ACT Pas-à-Pas de l'Ademe pour la décarbonisation.
- Accord Bio devient le 1^{er} groupement de magasins indépendants de France.

2023

- Création d'un intranet pour optimiser la gestion des magasins.
- Mise en place d'une communication consommateurs au service des magasins (Biocontact, Écolomag, supports digitaux).
- Vote des nouveaux statuts pour plus de transparence dans notre organisation.
- Adhésion au Synadis Bio.
- Mise en place des commissions de réflexion avec les gérants de magasins sur la communication, la relation avec les fournisseurs et les demandes d'adhésion.

2024

- Accord Bio confirme sa place de leader des magasins bio indépendants en franchissant la barre des 200 magasins.
- Création du Mag' Accord Bio, un magazine diffusé gratuitement à la caisse des magasins Accord Bio.

2025

- Accord Bio fête ses 25 ans et passe le cap des 250 adhérents.



Pourquoi adhérer à l'association ?



Chaque magasin conserve son identité, sa liberté !



Une équipe engagée au service des indépendants

Basé à Albi, le siège d'Accord Bio est animé par une équipe resserrée, réactive et à l'écoute des adhérents, avec des commissions de réflexion (communication, relations fournisseurs, adhésion) qui assurent la collégialité des décisions et le lien permanent entre les magasins et le siège.



Une entraide quotidienne entre magasins

Au cœur du modèle Accord Bio, il y a la solidarité entre indépendants : les nouveaux adhérents sont accompagnés, formés dans d'autres magasins et bénéficient de retours d'expérience concrets.

Les réunions régionales, quant à elles, sont très utiles pour échanger les bonnes pratiques et mutualiser les idées.

L'accès à l'intranet Accord Bio facilite la gestion des ventes, les statistiques et le suivi des achats.

D'ici 2026, un nouvel outil connecté permettra même aux adhérents de partager leurs données de caisse pour mieux piloter leurs performances.

Des partenariats durables avec les fournisseurs

Accord Bio travaille avec 190 fournisseurs certifiés bio, dans une démarche de partenariat équitable et transparent.

Chaque magasin choisit librement ses références et peut proposer des nouveautés toute l'année.

EN RÉSUMÉ, REJOINDRE ACCORD BIO, C'EST :



- Intégrer un réseau d'entrepreneurs bio solidaires
- Profiter de conditions d'achats négociées sans perdre son autonomie
- Être accompagné, formé et soutenu par ses pairs
- Défendre un bio de qualité, libre et équitable

Avec :

- une cotisation annuelle accessible : la plus basse du secteur
- un accès à 190 fournisseurs et grossistes bio, avec des tarifs mutualisés
- aucune référence imposée, aucune marque distributeur
- des négociations, PLV, assurances et services mutualisés
- une relation directe fournisseurs > magasins (pas d'intermédiaire)

EN D'AUTRES TERMES, DES PRIX D'ACHAT COMPÉTITIFS, UNE MARGE PRÉSERVÉE ET LA LIBERTÉ TOTALE DE GÉRER SON MAGASIN SELON SON TERRITOIRE.

«*Nous refusons les faux labels et la dévalorisation du bio. Notre priorité : la qualité, la traçabilité et la confiance.*»



LE MAG' ACCORD BIO

Pour encore plus de proximité avec le consommateur, notre équipe a créé un magazine tout spécialement dédié aux consommateurs des magasins Accord Bio. En diffusion gratuite depuis janvier 2024, ce magazine de saison en est, à ce jour, à son 8^e numéro.

Avec lui, nous souhaitons parler de ce qu'il se passe au sein du collectif, mais aussi apporter des outils utiles et concrets à mettre en place dans son quotidien, dans le respect de la Terre et du vivant. On y trouve des recettes de saison, des conseils de santé naturelle, des astuces et des infos pratiques autour de la cuisine, de la maison, du jardin, etc., le tout dans le plaisir et la joie de vivre. N'HÉSITEZ PAS À LE FEUILLETER ET Y PIOCHER LES RECETTES, ASTUCES ET INFOS QUI VOUS PARLENT, AU FIL DES SAISONS !





271
MAGASINS
INDÉPENDANTS
1
ENGAGEMENT
COMMUN

PARTOUT EN FRANCE

PARTOUT EN FRANCE, NOS MAGASINS SONT LIBRES MAIS ILS LA JOUENT COLLECTIF.

ACCORD-BIO.FR